

LE PROJET DE LGV PARIS – ORLÉANS – CLERMONT – LYON

Doc. 1 : un projet de ligne à grande vitesse (LGV)

Le projet POCL consiste à desservir par la grande vitesse ferroviaire 13 villes du territoire français par la création d'une ligne nouvelle à grande vitesse (sur près de 500 km) et l'utilisation du réseau classique existant (sur près de 800 km).

Inscrit dans la loi du Grenelle de

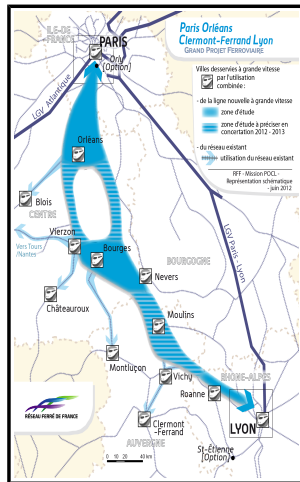
l'Environnement (loi

Grenelle I) du 3 août 2009,

il doit répondre à deux grandes fonctionnalités confirmées par ailleurs lors du débat public qui s'est déroulé d'octobre 2011 à mars 2012 :

- Pour tous ceux qui prennent le train en gares de Paris, Orléans, Blois, Vierzon, Châteauroux, Bourges, Nevers, Montluçon, Moulins, Vichy, Clermont-Ferrand, Roanne et Lyon, il améliore les déplacements en offrant de meilleurs temps de parcours et de nouvelles dessertes

- Pour tous ceux qui prennent le train entre le sud de la France et Paris ou le nord de la France, il améliore la régularité des liaisons et permettra à terme la croissance des déplacements. Il vient en effet doubler la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon existante qui devrait arriver à saturation à l'horizon 2025.



Source : <http://www.rff-pocl.fr>

Doc. 2 : Le comité de pilotage lance une nouvelle étape pour aboutir à un projet partagé

Le Préfet de la Région Auvergne Eric Delzant, préfet coordonnateur du projet, a réuni le Comité de Pilotage, qui rassemble les cofinanceurs du projet, Etat, Réseau Ferré de France (RFF) et les 5 Régions concernées (Auvergne, Bourgogne, Centre, Île-de-France et Rhône-Alpes), ce mercredi 3 octobre.

Le Comité de Pilotage a retenu le dispositif d'études et de concertation proposé par RFF pour l'année 2012-2013. Au programme, réunions publiques, ateliers citoyens, ateliers techniques et commission consultative devront permettre à chacun d'exprimer son point de vue et d'aboutir à un projet partagé.

D'une durée d'environ un an, cette nouvelle étape permettra de dessiner le scénario final, sur la base des scénarios Ouest et Médian par Roanne.

<http://www.rff-pocl.fr>, Mercredi, 3 Octobre, 2012

Doc. 3 : LGV POCL : Fin Du Débat Public (Clermont1ere)

❶ Que veulent dire les symboles LGV, POCL et RFF ?

❷ De quel projet parle le document 1 ?

❸ D'après le document 2, quels sont les différents acteurs de ce projet ?

❹ Quel est l'intérêt d'un tel projet pour l'État ?

❺ Quel est l'intérêt d'un tel projet pour la région ?

❻ Rédigez quelques lignes pour présenter le projet d'aménagement de cette LGV : sa nature, les acteurs engagés, ses enjeux, son importance dans la région, en France et en Europe.